Sélection d'expériences significatives en termes d'originalité, transférabilité, valeur ajoutée et «Esprit LEADER». © Jesus de Que de la company de la comp





Des pépites de Leader

dans la région Rhône-Alpes







Leader, laboratoire de développemer 17 Mai 2011

Critères de validation des choix des initiatives LEADER

Afin de légitimer les choix d'initiatives innovantes de GAL, un indicateur de choix des initiatives LEADER a été construit. Il est composé de quatre dimensions différentes, eux-mêmes évaluées de 0 à 5.

Ces dimensions sont issues :

- d'une approche technique (entretiens avec personnes ressources (DDT, DRAAF), entretiens avec enseignantschercheurs)
- d'une approche sensible (entretiens avec membres des GAL, entretiens avec porteurs de projet, autres observations et recherches).

DIMENSION 1 : TRANSFÉRABILITÉ DE L'INITIATIVE AUX AUTRES GAL AINSI QU'À D'AUTRES TYPES DE PROCÉDURES OU POLITIQUES PUBLIQUES.

Définition: vérifier si l'initiative a la possibilité d'être appliquée sur un autre territoire. Les caractéristiques du territoire sont alors importantes pour définir le niveau de transférabilité d'une initiative (contexte économique et social, situation géographique, orientations politiques ...). L'initiative peut alors être totalement ou partiellement transférable d'un territoire à un autre. Vérifier la transférabilité dans d'autres instances territoriales.

- **0**: l'initiative ne peut être transférable à un autre territoire. L'ensemble des caractéristiques du territoire est trop spécifique à celui-ci.
- 1 : seule l'idée de l'initiative du territoire peut engendrer une réflexion de transférabilité pour un autre territoire, mais la faisabilité reste très incertaine.
- 2 : un territoire de mêmes caractéristiques pourrait prétendre à un transfert de l'initiative.
- **3** : l'initiative du territoire peut être partiellement transférable à d'autres territoires. Certains aspects ne pourront pas être appliqués à cause de l'hétérogénéité des caractéristiques territoriales.
- **4** : l'initiative du territoire peut être transférable à l'ensemble des autres territoires. Une adaptation de l'initiative est cependant envisageable. Il est également possible de transférer cette initiative au delà de LEADER
- **5** : l'ensemble de l'initiative est un exemple parfaitement réalisable pour les autres territoires qui souhaitent la mettre en place. L'initiative peut être mise en place dans d'autres instances territoriales.

DIMENSION 2 : L'ORIGINALITÉ ET L'EXEMPLARITÉ DE L'INITIATIVE (PRÉCURSEUR AU NIVEAU DES GAL DE RHÔNE-ALPES).

Définition : observer l'aspect nouveau, sans modèle de même nature, de l'initiative au niveau des GAL Rhône-Alpes. L'exemplarité de l'initiative apparaît dans une perspective de transférabilité.

- **0**: l'initiative du territoire ne parait pas originale.
- 1 : l'initiative du territoire apparaît peu originale. L'ensemble des GAL de la région a déjà réalisé ce type d'initiative. Manque d'originalité et d'exemplarité.
- 2 : une grande partie des GAL a déjà réalisé cette initiative qui apparaît banale.
- **3** : l'initiative du territoire semble ordinaire même si certains points apparaissent originaux (méthodologie, animation...).
- 4 : peu (ou pas) de GAL ont réalisé cette initiative.
- **5** : l'initiative apparaît très originale. Un grand nombre de GAL envie cette initiative unique et exemplaire dans sa conception, sa mise en place, son fonctionnement.

DIMENSION 3 : « L'ESPRIT LEADER » : EXPÉRIMENTATION, DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET LEA-DER COMME ÉTANT INDISPENSABLE À LA RÉALISATION DE CETTE ACTION.

Définition: observer « l'esprit » et la méthodologie LEADER qui permettent de faire des rencontres et réaliser des initiatives improbables. Ce « lieu hybride » oblige élus et techniciens à se tourner vers la société et engendre une confrontation constructive. Cet « esprit LEADER » correspond à une manière de faire, engendrant des initiatives irréalisables autrement. LEADER apporte une réponse aux idées et réflexions isolées.

- **0** : l'initiative du territoire aurait été réalisable sans LEADER. Pas de démarche participative dans la conception, la réalisation (...). Pas « d'esprit » et de méthodologie LEADER.
- 1 : la méthodologie et « l'esprit LEADER » n'apparaissent pas ou peu dans l'initiative du territoire qui aurait été réalisable sans LEADER.
- 2 : une grande partie de l'initiative n'entre pas dans « l'esprit LEADER ».
- **3** : « l'esprit LEADER » apparaît seulement pour certains aspects de l'initiative du territoire. D'autres aspects auraient été en partie réalisables sans LEADER.
- **4** : une grande partie de l'initiative du territoire s'inscrit dans la méthodologie LEADER qui apparaît essentielle à sa mise en place.
- **5** : l'initiative du territoire entre parfaitement dans la méthodologie LEADER et elle n'aurait pas été réalisable sans l'action LEADER. La démarche participative est au cœur de l'initiative.

DIMENSION 4 : RÉSULTATS CONCRETS, IMPACTS ET VALEUR AJOUTÉE DE L'INITIATIVE.

Définition : étudier les différents impacts positifs (économiques, sociaux ...) de l'initiative sur le territoire pour appréhender la valeur ajoutée qu'a amené LEADER. Il s'agit d'avoir une approche concrète des résultats (mesurables quantitativement et qualitativement) de LEADER sur le territoire, suite à l'initiative.

- 0 : l'initiative du territoire n'a amené aucune valeur ajoutée. Pas d'impact.
- 1 : l'impact de l'initiative est très minime. Il est difficile, voir impossible de mesurer une quelconque retombée.
- 2 : l'impact est difficilement mesurable, mais l'on perçoit la valeur ajoutée qu'il pourrait apporter.
- **3** : malgré le fait qu'ils restent assez ciblés, les impacts commencent à marquer le territoire. L'initiative amène une certaine plus value.
- **4** : les impacts sont importants. Il est possible de les mesurer. Le territoire commence à être marqué par l'initiative.
- 5 : l'initiative du territoire amène de forts impacts et une réelle valeur ajoutée dans différents domaines.

Ces quatre dimensions permettent d'appréhender une initiative comme innovante. Chaque initiative sera présentée sous la forme d'un diagramme de type radar.

A noter également que l'équité en termes de répartition géographique des initiatives n'est pas prise en compte et que ce book n'est pas exhaustif en termes d'expériences innovantes en Rhône-Alpes.

La coopération entre Beaujolais Vert et Altra Romagna (Italie)

La construction d'une identité d<u>e territoire</u>

PRESENTATION DE L'INITIATIVE

Deux territoires, une même problématique :

- le nom «Beaujolais Vert» trop associé à l'image du Beaujolais Nouveau.
- Altra Romagna qui évoque le tourisme de masse lié à la mer Adriatique.

Un projet de coopération **commencé sous LEADER+** : par un projet d'oenogastronomie afin d'accroitre la lisibilité des deux territoires.

Avec **Leader 2007-2013**, le projet continue mais a été enrichi par l'intégration en 2010 de la **filière textile**, où les industries de Tarare et les stylistes italiens se sont associés pour créer et promouvoir un produit commun.



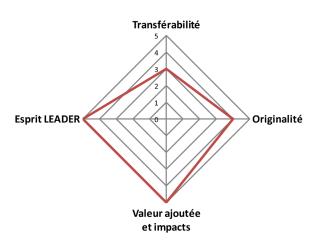
CRITERES D'APPRECIATION

Transférabilité (3):

- . Beaucoup d'investissement : temps, énergie, implication des acteurs de la coopération et des populations.
- . Deux territoires qui ont la volonté et la capacité de travailler ensemble.

Esprit LEADER (5):

- . Création d'un **produit européen** à petite échelle, entre des personnes qui ne se côtoyaient pas.
- . Emergence de nouvelles idées et renforcement de la coopération par de nouveaux projets.



Originalité (4) :

- . Un axe que tous les GAL doivent développer.
- . Une **expérience** qui a su être **renouvellée**, au-delà des financements LEADER.

Valeur ajoutée (5) :

- . Impacts économiques : nouveau dynamisme pour des entreprises en difficulté qui revalorisent et diversifient un savoir-faire local.
- . Impacts sociaux : investissement des populations qui ont su développer des liens entre elles.
- . Identité : territoires qui ont pu se faire connaître et revendiquer une identité ; valorisation de produits du terroir.

CLES DE LA REUSSITE

- Des élus qui soutiennent le projet.
- Des échanges allant au-delà du projet afin d'enrichir les rapports et promouvoir les territoires.
- La création de **liens sociaux**, afin que les populations aient la volonté de s'impliquer.
- De **nouveaux projets** qui se greffent et renforcent la coopération initiale.
- Un investissement dans le long terme : renouveler pour consolider.
- Aller au-delà des financements LEADER.
- Raisonner globalement et non pas de manière individuelle (gaspillage de temps et d'argent).

Pour en savoir plus...

Mélanie Thieffry (animation) mthieffry@pays-beaujolais.com

Stéphanie Plaza (relation Italie) stephanie.plaza@club-internet.fr

La coopération entre Pilat, Podpol'anie et Malohont (Slovaquie)

La rencontre et l'échange par LEADER

PRESENTATION DE L'INITIATIVE

Deux projets communs:

- Un échange de savoir-faire, une valorisation de produits agricoles. La découverte et la compréhension des modes de productions et des savoirs faires locaux permet cet échange sur la transformation des produits fermiers et de vente directe, les connaissances des réglementations et les dispositifs de labellisation. Plusieurs agriculteurs français sont partis et vont encore partir en Slovaquie, et inversement (le 1er mai 2012, des slovaques viendront en France).
- *Un échange d'expériences et de savoir touristique*. D'un côté, le GAL du Pilat amène ses connaissances et explications dans la mise en réseau des structures touristiques de son territoire. De l'autre, les GAL slovaques présentent leurs aspects culturels, leur folklore et artisanat.

L'échange est la base de cette coopération (savoir faire, expérience, déplacement sur le territoire ...) qui se veut être porteuse d'une culture européenne commune, par LEADER.

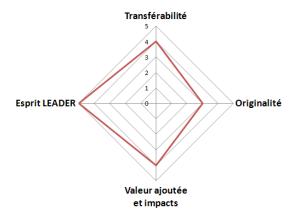
APPRECIATION

<u>Transférabilité</u> (4) :

- . Pour des GAL désireux d'entrer dans un dynamique d'échange d'expérience et de savoir faire.
- . Aspect européen (franco-slovaque) de la coopération applicable pour d'autre GAL et autres structures territoriales.
- . Le territoire doit avoir une identité locale visible et cohérente, et présenter les mêmes thématiques que le GAL avec qui il coopère.

Esprit LEADER (5):

- . Création d'un partenariat durable entre deux régions européennes de culture et tradition différentes. Ce partenariat permet des échanges d'acteurs entre territoires.
- . A impulsé une dynamique commune à forte valeur ajoutée, entre territoires qui ne se serait pas rencontrés autrement.



Originalité (3) :

- . Aspect européen de la coopération peu fréquent.
- . L'originalité de cette initiative réside dans l'échange de savoir-faire, d'expérience et de connaissance grâce aux déplacements d'acteurs du territoire.
- . Enrichissant pour les GAL impliqués.

Valeur ajoutée (4):

- . Permet un grand nombre d'échanges entre territoires. Ces échanges, en s'appuyant sur les connaissances, les expériences et les savoir-faire locaux entrainent la création d'un réseau d'acteurs essentiels au développement cohérent des territoires.
- . Transversalité dans la mise en valeur des produits et des savoir-faire.
- . Cette coopération amène une véritable valeur ajoutée pour les territoires concernés.

CLES DE LA REUSSITE

- Forte identité territoriale déjà présente.
- Territoires qui présentent des problématiques de développement rural similaires.
- Des échanges allant au-delà du projet afin d'enrichir les rapports et promouvoir les territoires.
- Créer des liens sociaux forts.
- Mise en valeur croisée des produits et savoir-faire.

Pour en savoir plus...

GAL Pilat www.leader-pilat.eu

Gisèle Lamotte (animation)
glamotte@parc-naturel-pilat.fr

Les Cafés LEADER des Monts d'Ardèche

Des rencontres informelles entre membres du Comité de Programmation

PRESENTATION DE L'INITIATIVE

L'initiative « Cafés LEADER » expérimente une nouvelle forme de réunion dans le fonctionnement interne du GAL.

Description:

- choix d'un lieu insolite : café, bouchon, bar à vin ...
- réunion de type « informel » : sous la **forme d'un jeu ou d'une conférence,** la prise de parole de chacun est favorisée.

L'aspect informel du lieu rend convivial et constructif les échanges. Autour d'un verre et de produits locaux, les membres du comité de programmation échangent sur un sujet en lien avec la stratégie LEADER du GAL, à savoir le maintien et l'accueil d'actifs.



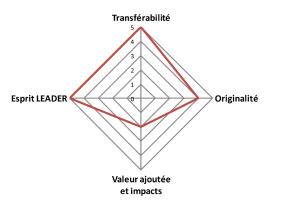
APPRECIATION

Transférabilité (5):

- . Une initiative qui n'est pas spécifique au GAL Monts d'Ardèche.
- . Qui peut être déclinée à une autre politique territoriale comportant une démarche participative

Esprit LEADER (5):

- . Rencontre pour parler et débattre librement sur la politique LEADER.
- . Participation de personnes qui habituellement peuvent être en retrait.
- . Prise de recul face à la mise en oeuvre de la stratégie du territoire.



Originalité (4):

- . Une expérience nouvelle en Rhône-Alpes.
- . Une animation décalée et ludique autour d'un jeu de plateau.
- . Une nouvelle façon d'enclencher une discussion ouverte et partagée.

Valeur ajoutée 2 :

- . Un lieu d'expression : prise de parole libre et partagée.
- . Expérience enrichissante qui permet de construire une culture commune.

Mais:

- . Peu de recul car une seule réunion a eu lieu.
- . Une faible mobilisation des participants pour cette réunion.

POSSIBILITES D'EVOLUTION

- Ouvrir le café LEADER aux **personnes extérieures** pour plus de participation et de sensibilisation.
- Favoriser une forme de débat par la présence d'un intervenant extérieur.
 - → Une expérimentation pour 2011

Pour en savoir plus...

GAL Monts d'Ardèche www.vivre-monts-ardeche.fr

Elise Jaffrenou (animation) ejaffrennou@parc-monts-ardeche.fr

CLES DE LA REUSSITE

- Préparer un support de discussion original sur un thème donné.
- Une mise en commun de ce qui s'est dit.
- Choix d'un lieu convivial et central.
- Permettre l'expression de chacun.

Un partenariat public-privé favorisant l'émergence de projets.

Les groupes de travail en Chartreuse et Avant Pays Savoyard, Monts du Lyonnais, et Voironnais

PRESENTATION DE L'INITIATIVE

Cette initiative s'emploie à mobiliser les partenaires publics et privés, afin d'engager une réflexion commune sur le territoire, ses orientations et ses projets. Ces réunions permettent d'imaginer et réaliser ensemble les grandes actions qui s'appliqueront sur le territoire.

Au Voironnais et aux Monts du Lyonnais

Mission : Imaginer puis construire les bases de projets structurants qui seront portés par une autre structure. Ces projets, issus d'une aspiration partagée, concourent directement à la priorité ciblée du GAL et se veulent être une action pérenne dont on se souviendrait après LEADER.



La plus-value pour le territoire

- 1 Inventer des projets à partir de la priorité ciblée.
- 2 Mobiliser un groupe dans la durée pour définir les objectifs et les scénarii possibles pour les projets.
- 3 Faciliter l'appropriation des projets ainsi que leur réalisation.

En Chartreuse et Avant Pays Savoyard

Mission: véritable outil de suivi et de pilotage du GAL, les « Rencontres Territoriales LEADER » (RTL) permettent de décliner les orientations stratégiques en projets concrets et de définir les actions prioritaires. Toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de la candidature sont invitées à ces RTL, afin de permettre une continuité et une transversalité dans le partage des expériences. Le groupe de travail est également une instance de bonification des projets, avant que ceux-ci ne soient présentés au Comité de Programmation.

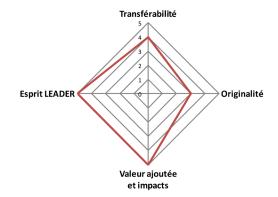
APPRECIATION

Transférabilité (4):

- . Méthode de travail parfaitement réalisable dans un autre territoire LEADER ou dans une autre instance : CDRA, agendas 21 locaux ...
- . Peut aussi bien se faire à l'échelle du Comité de Programmation (Monts du Lyonnais) que du GAL (PNR Chartreuse et Pays Voironnais).
- . Pour que les projets structurants aboutissent, il est cependant indispensable que la structure qui mène la démarche ait la capacité (et la volonté) de financement des projets concernés.

Esprit LEADER (5):

. Démarche de réflexion participative, ouverte aux partenaires du GAL . LEADER apparait comme un laboratoire expérimental, où chacun est libre de faire des propositions et où tout est envisageable.



Originalité (3):

- . Plusieurs GAL ont développé cette méthode de travail.
- . Peut être déclinée pour répondre à différents objectifs :
 - création de projets structurants.
- travailler sur la stratégie et les orientations du GAL.
- . Une animation qui permet l'expression de chacun.

Valeur ajoutée (5):

- . Méthode de travail qui cherche à répondre aux besoins du territoire.
- . Volonté d'un travail durable grâce aux projets structurants et au travail de fond sur la stratégie du GAL (orientations et bonification des projets).
- . Les groupes de travail sont forces de propositions et apportent un dynamisme à la structure.

CLES DE LA REUSSITE

- Valoriser le rôle du groupe et sa force de proposition.
- Des **méthodes d'animation favorisant la production collective** (brainstorming; «philippe 6'6»; questions/réponses individuel puis collectif...)
- Bien **connaitre les objectifs** de travail et s'assurer que ça **perdure**.
- Tenir compte des précédents travaux et rappeler l'état d'avancement.
- Avoir des perspectives de concrétisation des travaux.

Pour en savoir plus...

Camille Matz (animation Voironnais) camille.matz@PaysVoironnais.com

Cécile Guyot (animation Monts du Lyonnais) leader@simoly.fr

Artur Fatela (animation Chartreuse) artur.fatela@parc-chartreuse.net

Le Fond de concours au Beaujolais Vert

Un outil de financement pour aider les porteurs de projets privés

PRESENTATION DE L'INITIATIVE

Cet outil est un fond solidaire alimenté par les 4 Communautés de Communes du territoire et auquel s'ajoute une enveloppe du Conseil Général : 1€ fournit par le fond intercommunautaire associe 1€ du Conseil Général.

Le fond de concours a pour objectif d'aider les porteurs de projets privés, qui n'ont pas trouvé de financement public, de bénéficier malgré tout des fonds LEADER s'ils sont en adéquation avec la stratégie du territoire.

Il est cependant nécessaire que le porteur de projet ait essuyé les refus de l'ensemble des financeurs publics, et que le Comité de Programmation donne son accord, pour qu'il se voit attribué ce financement.



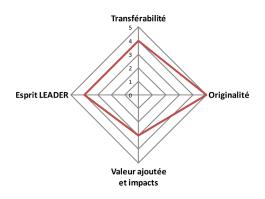
APPRECIATION

Transférabilité (4):

- . Il peut être mis en place dans un autre territoire LEADER mais nécessite une volonté des politiques de financer les projets privés.
- . Au-delà de LEADER, cet outil pourrait se transférer dans le domaine de l'économie solidaire, par exemple pour aider des projets locaux grâce à un pot commun entre des habitants.

Esprit LEADER (4):

- . Un outil qui permet de contourner certains aspects contraignants de la politique LEADER.
- . Une chance offerte aux projets qui ont eu un refus de financements publics, d'être réalisé.
- . Un soutien pour tous les projets qui font preuve d'innovation mais qui sortent des sentiers battus.



Originalité (5):

- . Un outil tout à fait nouveau et exemplaire en Rhône-Alpes.
- . Les Monts du Lyonnais bénéficient également du financement du département mais n'ont pas mis en place l'outil en luimême.

Valeur ajoutée (3) :

- . Une alternative face aux fonds publics qui se raréfient.
- . Il permet aux partenaires privés qui n'ont pas trouvé de fonds public de bénéficier d'un financement afin que leurs projets puissent tout de même être réalisés.

Mais

. Un outil qui n'a pas encore été utilisé, et qui est donc difficilement mesurable en termes d'impacts.

POSSIBILITES D'EVOLUTION

- Une avance d'argent pour les petits porteurs de projets en attendant l'arrivée des fonds LEADER
- Une **aide pour certains projets** tels que la Coopération avec l'Italie en leur accordant une **subvention**.

Pour en savoir plus...

GAL Beaujolais Vert www.beaujolais-vert.com

Mélanie Thieffry (animation) mthieffry@pays-beaujolais.com

L'ingénierie dans les intercommunalités des Monts d'Ardèche

Un dispositif pour accompagner les Communautés de Communes

PRESENTATION DE L'INITIATIVE

L'ingénierie de projet a pour but d'inciter et d'accompagner les Communautés de Communes du territoire à **mettre en oeuvre des politiques locales d'accueil**, par une montée en compétence en interne. Le financement de postes d'agent de développement s'inscrit dans un **double partenariat** :

- entre le Parc et la Communauté de communes afin d'identifier les besoins en ingénierie de projet et l'articulation avec les autres acteurs.
- par l'**intervention du CRDR*** en amont du démarrage du poste pour travailler avec la Communauté de communes sur ses besoins, ses objectifs stratégiques et opérationnels par rapport au poste à court et moyen termes.



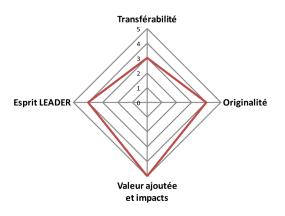
APPRECIATION

Transférabilité (3):

- . Son objectif est d'être saisie et appropriée par les Communautés de Communes, afin d'être pérenne, au-delà de LEADER.
- . Cependant, elle est fortement liée au contexte ardéchois où les Communautés de Communes sont fragiles et récentes.
- . La démarche de réflexion réalisée en amont quant aux besoins de ce poste est quant à elle transférable à n'importe quelle structure.

Esprit LEADER (4):

- . Une initiative qui n'aurait pas pu se faire sans l'aide de LEADER.
- . Une expérimentation sur deux Communautés de Communes de la pertinence de l'outil pour trouver les meilleures conditions de sa mise en place.



Originalité (4):

- . Le projet a permis au Parc d'accentuer sensiblement son partenariat avec les Communautés de Communes.
- . L'originalité n'est pas dans le financement de poste mais dans le travail stratégique mené sur la coopération entre le Parc et les Communautés de Communes.
- . Une initiative pro-active qui est novatrice sur le territoire.

Valeur ajoutée (5):

- . Un moyen humain et financier qui permet de répondre à un réel besoin d'accompagnement et de suivi des projets.
- . Plus de réactivité, de professionnalisme pour les Communautés de Communes.
- . Des projets conduits concrètement et correctement.
- . La mise en place grâce au CRDR d'outils d'aide à la décision et des outils de suivis de la mise en oeuvre des missions confiées à l'agent de développement.
- . Le Parc engage une réflexion sur l'ingénierie sur son territoire.
- . Un effet levier sur d'autres territoires ardéchois qui entrent dans cette démarche.

CLES DE LA REUSSITE

- Bien **cerner les besoins** du territoire et ce sur quoi va porter le poste et le soutien de LEADER.
- Un **travail avec le CRDR** pour définir le rôle de chacun, la méthode et ainsi éviter les dysfonctionnements.
- Une prise en compte de l'évolution des intercommunalités à venir d'ici 2014.
- Un suivi qui se poursuit une fois le projet approuvé par LEADER.

Pour en savoir plus...

GAL Monts d'Ardèche www.vivre-monts-ardeche.fr

Elise Jaffrenou (animation) ejaffrennou@parc-monts-ardeche.fr

CRDR crdr@caprural.org

PRESENTATION DE L'INITIATIVE

La démarche d'évaluation constitue l'objet d'un partenariat associant les GAL Espace Belledonne, Pays Voironnais et l'Institut de Géographie Alpine. Son développement est assuré par un étudiant en apprentissage (diplôme DRT) engagé par les 2 GAL.

Un **groupe de travail évaluation** élabore le cadre de la démarche d'évaluation et est force de proposition auprès des GAL pour la mise en place des outils et méthodes associés. La **méthode d'échange de regards** a consisté à faire venir une délégation du Comité de Programmation (CP) Leader du Pays Voironnais pour observer puis restituer à chaud son étonnement sur le fonctionnement du CP de l'Espace Belledonne (puis inversement).



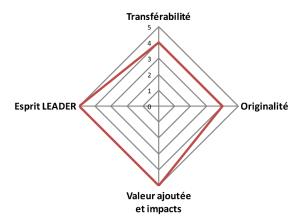
APPRECIATION

Transférabilité (4):

- . Une méthode transférable mais dont le fondement partenarial exige une volonté de rapprochement entre deux territoires.
- . S'il n'est pas nécessaire que les deux territoires partagent des enjeux, le partage d'une condition commune (ici le cadre réglementaire pour la mise en œuvre de Leader) est incontournable pour initier des comparaisons, et légitimer les remarques formulées.
- . La présence d'enjeux particuliers entre les deux territoires peut être un frein à la mise en œuvre de cette méthode qui s'appui largement sur une liberté d'échange.

Esprit LEADER (5):

- . Une implication active des membres du GAL dans la démarche d'évaluation, porteurs d'une forme d'expertise en référence à leurs expériences.
- . Un approfondissement du travail sur la stratégie LEADER et l'esprit du programme.



Originalité (4):

- . En Rhône-Alpes, seuls deux autres GAL se sont essayés à l'échange de regards extérieurs (Beaujolais Vert et Bugey).
- . Le partenariat entre les deux GAL sur l'évaluation permet d'établir des comparaisons, découvrir les différences de fonctionnement, renouveler fréquemment un regard sur la mise en œuvre du programme.

Valeur ajoutée (5):

- . Une rencontre entre des acteurs des deux territoires, qui deviennent par cet exercice acteurs de l'évaluation.
- . Un regard extérieur « neuf » sur un fonctionnement interne, une formulation de critiques constructives, et un moment propice à l'échange.
- . Une implication d'acteurs de la recherche, porteurs d'une expertise et accompagnant la démarche.
- . Une évaluation au fil de l'eau, pour ajuster au besoin la stratégie, le fonctionnement.
- . Une configuration partenariale qui favorise les échanges d'expériences entre territoires à partir de Leader.

CLES DE LA REUSSITE

- Peu d'enjeux entre les deux territoires engagés : **neutralité du regard, liberté d'échange.**
- **Prise de recul réflexive** pour s'approprier les remarques formulées et initier des évolutions si besoin.
- Participation active des acteurs au processus d'évaluation, à sa conception.

Pour en savoir plus...

Sophie Gouin (animation Belledonne) www.espacebelledonne.fr

Camille Matz (animation Voironnais) camille.matz@PaysVoironnais.com